

**VILLE DE COURRIERES**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**SEANCE DU 7 DECEMBRE 2022**

L'an deux mil vingt-deux le 7 décembre à 18 heures 30 le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de **M. Christophe PILCH**, Maire, en suite de convocations en date du 30 novembre 2022 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie et publié sur le site de la commune.

**Etaient présents** : C. PILCH, B. MONTURY, F. THIBERVILLE, P. FROGET, D. JARRY, F. THERET, D. BLOQUET, B. DAF, M. FANION, C. MEHAIGNERY, A. LE ROUX, D. DROISSART, Patrick ROUSSEAU, E. HAURIEZ, P. COGET, B. LEFEBVRE, S. CORROYEZ, R. BARRE, A.C LELEU, O. VERGNAUD, M. DESPREZ, R. LUCAS, P. MANIER, C. LESAGE, M. PRODEO, E. LAMBERT, E. LE TORIELLEC, Patricia ROUSSEAU, J.M LHERNOULD.

**Etaient absents excusés et avaient donné procuration** : D. IANONNE – M. OULD RABAH – P. PICHONNIER – G. PAILLART

Formant la majorité des Conseillers Municipaux en exercice, lesquels sont au nombre de 33

**E. LE TORIELLEC** a été élue secrétaire de séance.

**PRIX D'ENTREE POUR LES MANIFESTATIONS ET SPECTACLES CULTURELS 2023**  
**(22/109)** :

**Madame JARRY** explique que des manifestations et spectacles culturels sont prévus chaque année et qu'il y a lieu de fixer les tarifs d'entrée.

Elle propose d'établir les prix d'entrée comme suit :

**Festival de l'Humour : « DRÔLES DE MINES »**

Vendredi 03 mars 2023, plateau de 4 humoristes, présenté par ZEF ; tarif : 6 €

Samedi 04 mars 2023, **Thierry GARCIA**, « L'Insolent ». Spectacle à partir de 12 ans. Tarif : 6 € pour les moins de 16 ans et 15 €.

Dimanche 05 mars 2023, ZEF ; tarif : 6 €.

**« BEAU COMME UN COUCHER DE SOLEIL »** (théâtre amateur), Compagnie L'un ni l'Autre

Vendredi 31 mars 2023

Médiathèque Mitterrand

Tarif : 3 €

**« NESTOR »**, Cirque du Bout du Monde

Mercredi 19 avril 2023

Médiathèque Mitterrand

Tarif : 6 €

**RESTITUTION DES ATELIERS THEATRE DE LA VILLE**

Vendredi 16 juin 2023 à 20h, atelier « Adultes » ; tarif : 3 € ;

Samedi 17 juin 2023 à 19h30, atelier « Ados » ; tarif : 3 € ;

Samedi 17 juin 2023 à 21h00, atelier « Ados » ; tarif : 3 € ;

Dimanche 18 juin 2023 à 16h00, atelier « enfants » ; tarif : 3 €.

Médiathèque Mitterrand.

REÇU EN PREFECTURE

le 12/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-062-216202507-20221207-221207109-D

## **RESTITUTION DES ATELIERS GUITARE DE LA VILLE**

Samedi 13 mai 2023 à 17h00

Médiathèque Mitterrand

Tarif : 3 €

## **SPECTACLE « BALLROOM DANCE SHOW »**

Samedi 24 juin 2023 à 20h30 (salle à définir).

Tarif : 6 €.

## **CONCERT LES ZELECTRONS FRITS (Zik en Ville)**

Mardi 30 mai 2023 à 19h00

Médiathèque Mitterrand

GRATUIT

## **FANFARE LES GARDEN BOYS (Zik en Ville)**

**Par le collectif L'Ame Strong**

Mardi 30 mai 2023

Pour les écoles

GRATUIT

## **FANFARE STAYING ALIVE PARADE (Zik en Ville)**

**Par le collectif l'Ame Strong**

Jeudi 1<sup>ER</sup> juin 2023

Pour les écoles

GRATUIT

## **CONCERT « KINO CHANTE GAINSBURG » (Zik en Ville)**

Vendredi 2 juin 2023

Médiathèque Mitterrand

GRATUIT

## **CONCERT « GHOST DOWN DOGS » (Zik en Ville)**

Samedi 3 juin 2023 à 20h00

Salle de l'Harmonie

GRATUIT

## **CONCERT « ANGUS BAND », tribute ACDC (Zik en Ville)**

Samedi 3 juin 2023 à 21h00

Salle de l'Harmonie

GRATUIT

## **SPECTACLE « FOLLE IN LOVE » (Zik en Ville)**

Dimanche 4 juin 2023 à 20h30

Médiathèque Mitterrand

GRATUIT

## **LECTURE-SPECTACLE : « A PIECE OF BEAT GENERATION » par la Compagnie**

Date à déterminer

Médiathèque Mitterrand

Tarif : 6 €

REÇU EN PREFECTURE

le 12/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-062-216202507-20221207-221207109-D

**SPECTACLE PAR LA COMPAGNIE FRANCHE CONNEXION, « Ma Grand-mère s'appelle Bœuf »**

(dans le cadre du festival intercommunal sur le territoire de la CAHC : « **On vous emmène** » porté par Franche Connexion).

Dates : Vendredi 17 novembre 2023 à 15h00 en scolaire et samedi 18 novembre 2023 en tout public à 20h30

Médiathèque Mitterrand

Tarif : 6 €

La réservation de ces spectacles se fera en mairie. Les recettes seront encaissées sur la régie C « bibliothèque municipale » au moyen de tickets.

**Le Conseil municipal, par 32 voix pour (M. PRODEO ne prenant pas part au vote)**

Vu les propositions de spectacles et tarifs de la commission culture et fêtes,

**APPROUVE** le programme des spectacles et tarifs proposés.

Pour tous les spectacles, gratuité pour toute personne invitée et pour les enfants jusque l'âge de 6 ans inclus. (Délivrance de tickets exonérés pour ces personnes).

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions ou contrats relatifs à ces manifestations et les avenants éventuels y afférant.

**DIT** que les dépenses occasionnées seront imputées sur les fonctions 024 et 33 aux articles concernés.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Le Maire  
  
Christophe PILCH



Voies et délais de recours

Toute personne qui désire contester cette décision peut, soit saisir le Tribunal Administratif de Lille d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de la publication de l'acte, soit saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite). Dans les deux cas, le contestataire devra rédiger dans le délai imparti une lettre comportant ses nom, prénom et adresse, et accompagnée d'une copie de la décision contestée et exposant les motifs du recours, sous pli recommandé avec accusé de réception.

REÇU EN PREFECTURE

le 12/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-062-216202507-20221207-221207109-D